

CNI 13 mars 2023 (visio)

Compte-rendu CNI

Présents : Karine Frisse, Philippe Van Rechem, Christian Rossi, Eric Claisse, Pascal Blanc, Benjamin Mayen

Absents excusés : Corinne Gelé, Thomas De Trébons

Quorum (3 membres avec voix compte plus pour coordo) : atteint

Ordre du jour :

- point MEF1
- point MEF2
- réintégration Lionel Dumeaux CNI (à sa demande)
- redistribution des postes/missions...
- réflexion sur le niveau encadrant pour inscription championnat de France (demande de la CNHS, problématique des candidats mais pas que)

19h-23h

1. Formation et nomination



• Initiateur-entraîneur

Retour régions

PACA : 4 IE en décembre 2022

IDF : IE au Chesnay (terminé), session Asnières et Lagny en cours

BPL : IE à Rennes

Responsables de formation encadrement :

IDF : Alexia Casadio (candidate MEF2)

BPL : Nicolas Richomme (MEF1)

NA : Sébastien Dotte (candidat MEF2)

Est : Nicolas Thiaucourt (MEF1)

HDF : Karine Frisse (INN)



• RIFAHS envoie du doc de William Benavent aux INN pour relecture (pompier, hockeyeur, moniteur national secourisme, antéor...) pour lecture



• MEF1

Une session formation 2019 (en retard) et 2022

Pas de région organisatrice :

- cours envoyés en dossier partagé et organisation visio sur des dates et des thèmes prévus à l'avance (les candidats travaillent en autonomie et débrief sur les visio).
- 6 rdv de 2h ont été fait par Karine avec une bonne présence et une bonne participation des candidats au fur et à mesure (cela semble donc avoir assez bien fonctionné).

24 candidats au total (10 rattrapages de 2019 et 14 nouveaux inscrits)

Absents à l'examen : 13 (dont 3 n'ont pas du tout suivi la formation ; 6 rattrapages de 2019 ; 4 nouveaux inscrits dont 3 empêchements de dernière minute)

Bilan après correction exam théorique :

- 1 validé (dont H. Fauqueux, entraîneur EdF)
- 3 au rattrapage sur 1 UV (2 candidats) ou 3 UV (1 candidat)
- UV4 tous validés
- reste donc UV4 stage France et UV5 validation séance piscine (en cours)

Reste le problème des entraîneurs EdF qui ne sont pas même MEF1 (Max Haberstrau par exemple qui s'inscrit depuis x fois et ne le passe jamais ou Max Piaser).

La session est donc quasi conforme aux années antérieures que ce soit en nombre de candidats inscrits, en nombre de réussite ou d'échec (sauf 2019 qui avait été assez catastrophique à l'examen théorique).

- **les régions** : une région s'est portée candidate à l'organisation d'une formation MEF1 2023 (IDF/Le Chesnay/Lionel Dumeaux)

Les candidats s'inscrivent avant le 31 juin 2023 pour un examen décembre 2023.



•MEF2

Ancienne formule (10 candidats encore en liste avant mon contact – 3 après contact)

Aucun candidat ne valide

NB : En **gras**, après relance, les candidats qui ont répondu et se sont manifestés

Ils sont « sortants » du MEF2 normalement fin 2022 (sans tenir compte des années COVID) parce qu'ils ont épuisé leur 5 ans de droit d'acquisition des UV déjà validés :

- **Lagabbe Arnaud (Fontenay)** démissionnaire : ne souhaite pas valider et démissionnera de son poste de manager EdF
- **Lepineux Philippe (Pontivy)** démissionnaire
- **Yver Aurélie (Rennes)** souhaite poursuivre. A valider avant échéance 2022 son UV2 et est en cours pour son UV4 avec Philippe Van Rechem. On la laisse poursuivre (bilan de l'année en compétition) avant décision de validation.

Ils n'ont pas validé de nouveau UV et garde leur droit d'acquisition d'UV validé jusqu'en:

- 2023 : Chayrigues Alexandre (Moirans)
- 2024 : Blanc Hervé (Lagny)
- 2024 : **Sébastien Perrin** (Sedan) **souhaite finir (UV4 à reprendre)**
- 2025 : Debrion Bernard, Chesne Damien et **Fuster Alexandre** (démissionnaire) (Clermont-Ferrand)
- 2025 : **Casadio Alexia** (Pontoise) **souhaite finir (une partie UV5 et son UV4 au début)**

Inscrits sur la nouvelle formule (8 candidats) :

Par rapport à la nouvelle formule (rédaction d'un livret 1 et 2 d'expériences + suivi d'équipe)

Ils n'ont pas renvoyé leur livret 1 et n'ont pas répondu à mon contact :

Renaud Pierric (Saint-Malo)
Ratier Bruce (Pessac)
Mathieu Nathalie (Le Chesnay) (entraîneur EdF)
Laurency Guillaume (Neuilly)
Honoré Rémi (La Rochelle)

Seuls 3 candidats ont envoyé leur livret 1 (Christophe Forlay, Sébastien Dotte et Guillaume Dervin)

Au CNC : Aucun candidat sauf les 3 susmentionnés ne peuvent plus être considérés valides pour inscrire une équipe en compétition sur les championnats.

Cette formule semble être un échec à priori : en effet, lancée en 2018, elle tombe sur les années COVID, nous manquons donc de recul, tout comme les candidats. Il semble y avoir des incohérences aussi entre les différents règlements fédéraux qui rendent compliquées les formations (RIFAHS par ex.). Y a-t'il assez de promotion des formations ?

•Instructeur national

7 instructeurs nationaux actifs : Philippe Van Rechem, Thomas de Trébons, Christian Rossi, Pascal Blanc, Eric Claisse, Benjamin Mayen et Karine Frisse.

Lionel Dumeaux souhaite sa réintégration au sein du CNI.

Le CNI est d'accord pour la réintégration de Lionel Dumeaux et lui demande de nous proposer un document de formation pour le diplôme Initiateur-entraîneur de hockey subaquatique reprenant les contenus de tous les UV du manuel.



Le CNI soumet au vote de la CNHS **la candidature de Lionel Dumeaux à l'instructorat national** (qu'il possédait déjà et avait perdu suite à son inactivité au sein du collège).

Le CNI, par contre, insiste sur le fait que le MEF2 est suffisant pour répondre aux missions pour lequel il a souhaité réintégrer le collège des Instructeurs Nationaux, à savoir coacher l'équipe nationale d'Allemagne.

2. Redistributions des postes du CNI mars 2023

Je souhaitais mettre fin à certaines de mes fonctions au sein du CNI.

Les « postes » ou missions au sein du CNI sont plutôt les suivants :

- administratif/secrétariat : Corine Gelé (Corinne ne souhaite plus poursuivre sa mission – mél du 13/03/2023). Il va donc falloir trouver un ou une remplaçante.
- suivi des MEF1 (suivi organisation formation/examen, écriture sujet examen et corrections des copies, suivi des candidats et validation des UV et du diplôme) : actuellement c'est Karine. **Reconduction** : Karine sera aidée de Benjamin Mayen.
- suivi des MEF2 (suivi des livrets et des candidats et envoi des livrets 2 à 3 INN pour lecture, correction et validation, validation des UV et du diplôme) : actuellement c'est Karine. **Proposition de la mission à Lionel Dumeaux.**



Propositions du CNI :

- Karine Frisse reste coordinatrice CNI
- reconduction de Karine Frisse à la coordination de la formation des MEF1, secondée par Benjamin Mayen
- proposition de Lionel Dumeaux comme coordonnateur formateur des MEF2.

3. Réflexions générales



Dénomination CNI Collège National des Instructeurs :

Cette dénomination a-t'elle encore son sens dans la mesure où le collège est désormais davantage un collège de formation des encadrants ?

La réponse est OUI, les Instructeurs Nationaux forment des encadrants.

➡ Actuellement, il faut être MEF2 pour valider des MEF1 et INN (rares) pour valider des MEF2. Faut-il des formateurs de cadres comme il y a des formateurs d'arbitres (désignation d'AN2 par la CNHS sur proposition du CNA) ? Un MEF1 désigné pour être formateur de cadre ?

Notre réponse est NON, nous avons un cadre fédéral avec une hiérarchie fédérale existante cohérente.

Par contre, il serait intéressant de revoir le contenu des formations pour rendre la formation concrète, interactive, remontante (pas descendante seulement) et plus stimulante.

➡ • Groupe de travail sur les cartes de niveaux et le livret de progression définissant des niveaux de hockeyeurs.

De nombreux travaux (au moins 3) ont été produits ainsi qu'une synthèse.

En cours de réflexion avec les outils pédagogiques et les outils de communication du **Label Ecole** de hockey sub, (en étude avec le service com. de la FFESSM par le bureau de la CNHS ?)

C'est-à-dire qu'on n'avance pas vraiment à défaut d'avoir un moteur, une collégialité (pas Benjamin uniquement), une vraie volonté de synthèse ainsi qu'une écoute au service com. de la fédération.

➡ • Réflexion (suite document S. Dotte) : délai de mise en conformité des clubs pour avoir le niveau d'encadrement exigé notamment pour le MEF2 en Division 1 féminine et masculine (notes b) et c) de la fiche d'encadrement remplacées en CNHS 10/2022 par la note a) de la fiche 2022-2023).

Après une riche discussion, le MEF2 apparaît comme un plus administratif ainsi qu'un nécessaire encadrant et coordonnateur de cadres pour accéder à un certain niveau sportif. Il est un maillon essentiel de la formation sportive.

Propositions du CNI :

- **Le niveau MEF2 est supprimé**, à partir de la saison prochaine, pour les divisions 1 féminine et masculine. La note a) sera donc supprimée de la fiche d'encadrement.

- **Un MEF2 pourrait être demandé pour tous les clubs ayant au minimum 3 équipes en compétition dans 3 catégories différentes** parmi les quatre catégories existantes (masculine, féminine, junior et jeunes)

En préambule du tableau de présence dans les différentes catégories, on ajoute la mention : « Tous les clubs ayant au minimum 3 équipes inscrites dans trois catégories différentes doivent compter dans leur effectif 1 MEF2 club (même si les équipes sont incomplètes et inscrites en championnat dans le cadre d'un bi-club) »

- **pour les entraîneurs EdF**, le CNI propose une validation de leur livret MEF2 dans les 2 ans suivant la nomination à leur poste, avec la constitution d'un dossier/rapport du suivi de l'équipe dont ils ont la charge.

➡ • Le CNI, à l'initiative d'Eric Claisse, engage une réflexion sur un niveau d'encadrement intermédiaire entre le IE (accessible dès 16 ans) et le MEF1 (jugé trop théorique) basé sur un enseignement plus spécifique technique et tactique, en parallèle d'une réflexion sur les contenus ou les modalités de formation IE et MEF1.

Karine Frisse, coordonnatrice CNI

Compte-rendu de la réunion du CNI du lundi 13 mars 2023

Le 14/03/2023